

**COMPTES CONSOLIDES
SEMESTRIELS RESUMES
ET NOTES ANNEXES**

Sommaire

1	Comptes consolidés.....	3
----------	--------------------------------	----------

2	Notes annexes aux comptes consolidés.....	10
----------	--	-----------

Comptes consolidés

- 1.1. **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**
- 1.2 **ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE**
- 1.3 **BILAN CONSOLIDE**
 - Actif consolidé
 - Passif consolidé
- 1.4. **TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE**
- 1.5 **VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2016	Juin 2015
Chiffre d'affaires opérationnel avec VE	4.1	420	428
Chiffre d'affaires opérationnel sans VE	4.1	74	75
Chiffre d'affaires financier	4.1	32	36
Chiffre d'affaires total	4.1	526	539
Charges d'exploitation	4.2	(338)	(351)
Amortissements, provisions et dépréciations		(27)	(23)
Résultat d'exploitation courant	4.1	161	165
Résultat financier	6.1	(23)	(21)
Résultat des sociétés mises en équivalence		4	4
Résultat avant impôt et éléments non récurrents		142	148
Charges et produits non récurrents	10.1	(18)	(8)
Résultat avant impôt		124	140
Impôts	7	(49)	(56)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		75	84
Résultat net part du Groupe		71	82
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle		4	2
Nombre moyen d'actions <i>(en milliers)</i>	8	228 610	226 971
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	8	0,31	0,36
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8	0,31	0,35

1.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2016	Juin 2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	75	84
Éléments recyclables en résultat		
Différence de conversion (*)	68	(35)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	20	(2)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	(6)	(2)
Éléments non recyclables en résultat		
Ecart actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	(0)	(0)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	0	0
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres	82	(39)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	157	45
Résultat global total part du Groupe	146	45
Résultat global total part des Intérêts minoritaires	11	(0)

(*) cf Note 1.4 « Recours à des estimations et au jugement » avec le détail des taux de change utilisés sur les principales devises

1.3. BILAN CONSOLIDE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015
Goodwill	5.1	842	575	615
Immobilisations incorporelles	5.2	341	182	185
Immobilisations corporelles		38	37	38
Participation dans les sociétés mises en équivalence		146	150	146
Actifs financiers non courants		37	32	26
Actifs d'impôts différés		69	67	66
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 473	1 043	1 076
Clients	4.3	1 140	973	966
Stocks et autres tiers	4.3	340	291	328
Fonds réservés	4.3	897	858	809
Actifs financiers courants	6.2 / 6.5	56	40	50
Autres placements de trésorerie	6.3 / 6.5	518	478	482
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3 / 6.5	352	467	335
TOTAL ACTIF COURANT		3 303	3 107	2 970
TOTAL ACTIF		4 776	4 150	4 046

Au 30 juin 2016, les comptes semestriels présentent des effets liés à la saisonnalité des activités « Avantages aux salariés » et « Motivations et Récompenses », plus importantes en fin d'exercice. Afin de faciliter la lecture des états financiers semestriels, Edenred a choisi de présenter également la période comparative du 31 décembre 2015.

Passif consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Décembre		
		Juin 2016	2015	Juin 2015
Capital		467	462	463
Titres d'auto-contrôle		(45)	(56)	(44)
Réserves consolidées groupe		(1 713)	(1 781)	(1 754)
Réserves liées aux avantages au personnel		82	76	72
Réserves de juste valeur des instruments financiers		(0)	(14)	(6)
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(2)	(2)	(7)
Différence de conversion		(255)	(316)	(238)
Résultat de la période / de l'exercice		71	177	82
Capitaux propres part Groupe		(1 395)	(1 454)	(1 432)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		64	12	11
Capitaux propres		(1 331)	(1 442)	(1 421)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	1 888	1 476	1 466
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	33	38	43
Provisions à caractère non courant	10.2	37	33	35
Passifs d'impôts différés		138	84	96
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 096	1 631	1 640
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	2	2	3
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	55	45	42
Provisions à caractère courant	10.2	33	22	34
Fonds à rembourser	4.3	3 585	3 564	3 341
Fournisseurs	4.3	136	82	62
Dettes d'impôts courants	4.3	3	13	17
Autres tiers	4.3	157	172	174
Concours bancaires	6.4 / 6.5	40	61	154
TOTAL PASSIF COURANT		4 011	3 961	3 827
TOTAL PASSIF		4 776	4 150	4 046

Au 30 juin 2016, les comptes semestriels présentent des effets liés à la saisonnalité des activités « Avantages aux salariés » et « Motivations et Récompenses », plus importantes en fin d'exercice. Afin de faciliter la lecture des états financiers semestriels, Edenred a choisi de présenter également la période comparative du 31 décembre 2015.

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	Jun 2016	Jun 2015
+ Excédent Brut d'Exploitation		188	188
- Résultat financier (1)	6.1	(23)	(21)
- Impôt décaissé		(57)	(52)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		10	10
- Annulation des provisions financières et provisions pour impôts		(1)	-
+ Dividendes reçus des sociétés en MEE (2)		8	23
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		125	148
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.3	(172)	(224)
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.3	(57)	2
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		(104)	(74)
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		(11)	(16)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		(115)	(90)
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants		(22)	(22)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise		(184)	(232)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		1	(19)
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(205)	(273)
+ Augmentation de capital		43	55
- Dividendes payés (3)		(199)	(199)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		1	(3)
+ Augmentation (Diminution) de la Dette (4)		426	331
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		271	184
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(45)	(37)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	6.5	(94)	(216)
+ Trésorerie ouverture		406	397
- Trésorerie clôture		312	181
= VARIATION DE TRESORERIE	6.5	(94)	(216)

(1) Dont (20) millions d'euros d'intérêts financiers décaissés en juin 2016. Aucun dividende n'a été reçu de sociétés enregistrées en titres non consolidés.

(2) Dont 11 millions de dividendes reçus en juin 2015 au titre de l'exercice 2014.

(3) Dont (5) millions d'euros de taxe sur dividendes en 2016. Par ailleurs au titre de l'exercice 2015, un dividende d'un montant de 0,84 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant a été versé en numéraire à hauteur de (149) millions d'euros et en actions nouvelles à hauteur de (43) millions d'euros au 30 juin 2016.

(4) Dette Nette (Note 6.5), hors Trésorerie Nette.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	Jun 2016	Jun 2015
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	352	335
- Concours bancaires	6.4	(40)	(154)
= TRESORERIE NETTE		312	181

1.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Différence de conversion (1)	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux avantages au personnel	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats (2)	Variations de périmètre externe	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 Décembre 2014	(205)	(7)	(4)	64	(47)	(1 066)	(78)	(1 343)	23	(1 320)
Augmentation (réduction) de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'action auto-détenues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- levée d'option	-	-	-	-	-	13	-	13	-	13
- distribution de dividendes en actions	-	-	-	-	-	42	-	42	-	42
Dividende distribué	-	-	-	-	-	(191)	-	(191)	(3)	(194)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	(9)	(11)
Variations liées aux avantages au personnel	-	-	-	8	-	(1)	-	7	-	7
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	3	(6)	-	(3)	-	(3)
Autres éléments du résultat global	(33)	(0)	(2)	-	-	(2)	-	(37)	(2)	(39)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	82	-	82	2	84
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(33)	(0)	(2)	-	-	80	-	45	-	45
30 Juin 2015	(238)	(7)	(6)	72	(44)	(1 129)	(80)	(1 432)	11	(1 421)
Augmentation de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'action auto-détenues	-	-	-	-	-	(34)	-	(34)	-	(34)
- levée d'option	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
- distribution de dividendes en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	1	1	(1)	-
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	4	-	1	-	5	-	5
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	(12)	1	-	(11)	-	(11)
Autres éléments du résultat global	(78)	5	(8)	-	-	2	-	(79)	(1)	(80)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	95	-	95	3	98
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(78)	5	(8)	-	-	97	-	16	2	18
31 Décembre 2015	(316)	(2)	(14)	76	(56)	(1 063)	(79)	(1 454)	12	(1 442)
Augmentation (réduction) de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions auto-détenues	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)	-	(10)
- levée d'option	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions	-	-	-	-	-	43	-	43	-	43
Dividende distribué (3)	-	-	-	-	-	(192)	-	(192)	(3)	(195)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	-	-	-	55	55	44	99
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	6	-	-	-	6	-	6
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle (5)	-	-	-	-	11	-	-	11	-	11
Autres éléments du résultat global	61	-	14	-	-	-	-	75	7	82
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	71	-	71	4	75
RESULTAT GLOBAL TOTAL	61	-	14	-	-	71	-	146	11	157
30 Juin 2016	(255)	(2)	(0)	82	(45)	(1 151)	(24)	(1 395)	64	(1 331)

- (1) La variation de la différence de conversion de 61 millions d'euros entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 s'explique principalement par l'appréciation du real brésilien (82 millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période, la dépréciation de la livre sterling ((10) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période, la dépréciation du bolivar vénézuélien ((7) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période et la dépréciation du peso mexicain ((5) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.
- (2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010. Cf Note 8 – « Capitaux propres » des notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2015 – « Préambule pour plus de détail concernant la valeur négative des capitaux propres ».
- (3) Suite à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 4 mai 2016, distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2015 d'un montant de 0,84 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant ; ce dividende a été versé en numéraire à hauteur de 149 millions d'euros et en actions nouvelles à hauteur de 43 millions d'euros au 30 juin 2016.
- (4) Dans le cadre de la détermination de l'écart de première consolidation sur Embratic, le Groupe a réapprécié à la juste valeur les 37% de parts dans l'activité Ticket Car cédés par Edenred Brésil à Embratic. Cette plus-value de cession de 37% sur Ticket Car a été comptabilisée en capitaux propres avec une contrepartie en écart d'acquisition pour un montant de 72 millions d'euros.
- (5) La variation des titres d'autocontrôle se décompose entre la variation du contrat de liquidité à hauteur de 1 million d'euros et l'annulation d'actions propres à hauteur de 10 millions d'euros.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 :	BASES DE PREPARATION DES COMPTES INTERMEDIAIRES	13
NOTE 2 :	ACQUISITIONS ET DEVELOPPEMENTS.....	15
NOTE 3 :	FAITS MARQUANTS	17
NOTE 4 :	ACTIVITE OPERATIONNELLE.....	20
NOTE 5 :	ACTIFS NON COURANTS	25
NOTE 6 :	ELEMENTS FINANCIERS.....	26
NOTE 7 :	IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX NORMATIF D'IMPOT.....	31
NOTE 8 :	RESULTAT PAR ACTION.....	32
NOTE 9 :	AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES.....	33
NOTE 10 :	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS.....	34
NOTE 11 :	ACTUALITE NORMATIVE	39

PREAMBULE

Le 1^{er} juillet 2015, l'Autorité des marchés financiers a publié un « Guide sur la pertinence, la cohérence et la lisibilité des états financiers ». L'objectif de ce guide est d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs états financiers, afin de rendre ces derniers plus lisibles et pertinents.

A ce titre, ce guide contient plusieurs pistes de réflexion organisées autour de trois axes :

- 1) Rendre l'information présentée plus pertinente en fournissant des informations plus détaillées et spécifiques au titre des éléments les plus sensibles et les plus importants et en faisant disparaître, le cas échéant, l'information relative à des sujets non significatifs ;
- 2) Améliorer la cohérence de l'information présentée avec celle qui est communiquée au marché afin d'harmoniser les sujets mis en avant dans les présentations aux analystes et les communiqués de presse avec ceux présentés dans les comptes ;
- 3) Rendre l'information plus lisible par la réorganisation de la structure des notes annexes et l'utilisation de certains principes utilisés en communication financière.

Afin de participer à cette démarche d'amélioration, Edenred a entrepris des travaux de réorganisation de l'annexe et de simplification lors de la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

En outre, la note de présentation des règles et méthodes comptables a été ventilée au début de chacune des parties à laquelle elle faisait référence. Les notes ont été regroupées par thème afin de permettre au lecteur d'avoir une vision d'ensemble des sujets. Enfin, pour permettre une lecture plus rapide, des visuels ont été ajoutés afin d'identifier les thèmes au sein de chaque partie.

Cette trame a également été utilisée pour la préparation des notes annexes aux comptes consolidés résumés semestriels de 2016.



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

Afin de faciliter la lecture des présentes notes annexes, un tableau de passage entre l'ancienne nomenclature des notes et la nouvelle nomenclature des notes est présenté ci-dessous :

Nouvelle nomenclature des notes	Ancienne nomenclature des notes
NOTE 1 : Bases de préparation des comptes intermédiaires	Note 1. Bases de préparation des états financiers consolidés
NOTE 2 : Périmètre de consolidation	Note 2. Variations de périmètre et faits marquants
NOTE 3 : Faits marquants	Note 2. Variations de périmètre et faits marquants Note 22. Evénements post clôture
NOTE 4 : Activité opérationnelle	Note 3. Secteurs opérationnels Note 4. Analyse des variations du volume d'émission, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant Note 5. Charges d'exploitation Note 20. Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds réservés
NOTE 5 : Actifs non-courants	Note 6. Détail des amortissements, provisions et dépréciations Note 11. Goodwill Note 12. Immobilisations incorporelles
NOTE 6 : Eléments financiers	Note 7. Résultat financier Note 14. Actifs financiers courants Note 15. Trésorerie et autres placements de trésorerie Note 16. Dettes financières et autres passifs financiers Note 17. Instruments financiers et gestion des risques de marché Note 18. Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette
NOTE 7 : Impôts sur les bénéfices - Taux normatif d'impôt	Note 9. Impôts sur les bénéfices - Taux normatif d'impôt
NOTE 8 : Résultat par action	Note 10. Résultat par action
NOTE 9 : Avantages sur capitaux propres	Note 13. Avantages sur capitaux propres
NOTE 10 : Autres provisions et passifs	Note 8. Charges et produits non récurrents Note 19. Provisions Note 21. Litiges
NOTE 11 : Actualité normative	Note 1. Bases de préparation des états financiers consolidés

NOTE 1 : BASES DE PREPARATION DES COMPTES INTERMEDIAIRES

1.1 . ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés résumés du Groupe Edenred au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2016.

1.2 . REFERENTIEL COMPTABLE – CADRE GENERAL ET DECLARATION DE CONFORMITE



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au 30 juin 2016 sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2015 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les principes comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2016 et disponibles à l'adresse suivante :

http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015, à l'exception :

- ✓ des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 (Note 11),
- ✓ des particularités de l'établissement des comptes intermédiaires (Note 1.3).

1.3 . PARTICULARITES DE L'ETABLISSEMENT DES COMPTES INTERMEDIAIRES

Impôt sur les sociétés

Pour les comptes consolidés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages post-emploi et autres avantages à long terme au personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme au personnel correspond à la moitié de la charge annuelle projetée, sur la base des données et des hypothèses actuarielles utilisées à la clôture de l'exercice précédent.

Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel pour les arrêts intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (conditions de marché, ou en cas de réductions, liquidations).

1.4 . RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

A l'exception des particularités de l'établissement des comptes intermédiaires, les principales méthodes comptables retenues au 30 juin 2016 au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en préambule de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les taux de clôture en euro contre devises utilisés au 30 juin 2016 ainsi que ceux utilisés lors des périodes de comparaison présentées dans les états financiers sont :

	GBP	BRL	MXN	ARS	SEK	VEF	USD
30 Juin 2015	0,71	3,47	17,53	10,17	9,22	220,76	1,12
31 Décembre 2015	0,73	4,31	18,91	14,08	9,19	216,32	1,09
30 Juin 2016	0,83	3,59	20,63	16,70	9,42	696,72	1,11

NOTE 2 : ACQUISITIONS ET DEVELOPPEMENTS

Acquisitions et développements 2016

Le Groupe Edenred a finalisé, **au cours du 1^{er} semestre 2016**, l'opération de reprise des activités d'Embratec au Brésil lui permettant ainsi d'accélérer son développement dans la gestion des frais professionnels et de renforcer son offre de cartes-carburant et de maintenance au Brésil en doublant de taille sur ce marché porteur.

Conformément à l'accord signé en janvier 2016, le Groupe Edenred a finalisé au cours du mois de mai 2016 la prise de contrôle des activités d'Embratec. Le rapprochement des activités de gestion des frais professionnels du Groupe au Brésil avec celles d'Embratec, au sein d'une entreprise spécifiquement créée à cet effet détenue au 30 juin 2016 à 63,02% par Edenred et à 36,98% par les actionnaires fondateurs d'Embratec, donne naissance à un acteur leader dans ce secteur en forte croissance.

L'entité ainsi créée rassemble les actifs Ticket Car et Repom d'Edenred et les activités de cartes-carburant et de maintenance d'Embratec, exploitées sous les marques Ecofrotas et Expers. Ces activités seront regroupées sous une nouvelle marque : Ticket Log. Cette entité servira près de 27 000 clients, représentant plus d'un million de cartes actives, et s'appuiera sur un réseau de plus de 24 500 stations-services et ateliers de maintenance affiliés, soit 58% du réseau national brésilien.

L'intégration de ces activités a été initiée début mai au travers, notamment, de la rationalisation de la chaîne de détention des participations du Groupe au Brésil et de l'autorisation de l'autorité de la concurrence brésilienne (CADE) le 5 mai 2016.

Le prix d'acquisition des 63,02 % achetés s'élève à 1 056 millions de reais, équivalant à 266 millions d'euros sur la base du cours de change apprécié à la date de la prise de contrôle (1 € = 3,9738 reais), dont 742 millions de reais (187 millions d'euros) en numéraire.

A l'issue de la filialisation à venir de l'activité de maintenance, le Groupe détiendra 65% du nouvel ensemble.

Grâce à cette opération, Edenred double la taille de son activité de gestion des frais professionnels au Brésil. Le Groupe devient ainsi le leader des solutions de cartes-carburant et de maintenance sur le marché des flottes de véhicules légers et numéro deux sur celui des véhicules lourds. Avec environ 60 milliards de litres de carburant consommés en 2014 et un faible taux de pénétration (compris entre 15 et 20%), le secteur brésilien des cartes-carburant BtoB recèle un fort potentiel de croissance.

Edenred a finalisé dans le même temps l'acquisition de l'activité d'avantages aux salariés d'Embratec, développée sous la marque Ecobeneficios, dont le prix d'acquisition s'élève à 68 millions de reais (17 millions d'euros).

La contribution des activités acquises au résultat d'exploitation courant du Groupe s'élève à 2 millions d'euros au titre des mois de mai et juin 2016.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour réaliser l'affectation, aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, de ces deux prix d'acquisition ainsi que l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Dans l'attente, les écarts de première consolidation ont été comptabilisés dans les comptes semestriels en goodwill pour respectivement :

- 211 millions d'euros, en ce qui concerne les activités de gestion des frais professionnels ;
- 10 millions d'euros en ce qui concerne l'activité d'avantages aux salariés.

Acquisitions et développements 2015

Le 27 février 2015, Edenred a finalisé l'acquisition de 34% d'**Union Tank Eckstein (UTA)**, un acteur européen majeur sur le marché des cartes-essence pour les flottes de véhicules lourds, pour un montant d'environ 150 millions d'euros de valeur d'entreprise. UTA est intégrée dans les comptes par la méthode de mise en équivalence sur l'exercice. L'opération est assortie d'une option d'achat portant sur 17% du capital, exerçable entre 2017 et 2019, ce qui permettra au Groupe de prendre une participation de 51% en cas d'exercice. L'écart de première consolidation a été affecté

principalement sur la marque et la liste clients pour 46 millions d'euros, l'écart résiduel de 93 millions d'euros étant affecté en goodwill.

La quote-part de résultat de la mise en équivalence s'élevait à 9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

En mars 2015, Edenred et l'équipe dirigeante de **ProwebCE** se sont associés pour racheter 100% du capital de ProwebCE, leader français des solutions à destination des comités d'entreprise. Edenred détient désormais 62% du capital de la société holding du Groupe. Cette opération, d'un montant de 50 millions d'euros de valeur d'entreprise, permet à Edenred de poursuivre sa croissance sur le marché français des Avantages aux salariés, tout en enrichissant son offre à destination des bénéficiaires. L'écart de première consolidation a été affecté pour 14 millions d'euros, l'écart résiduel de 49 millions d'euros étant affecté en goodwill.

En juillet 2015, Edenred a annoncé la mise en place d'un partenariat avec **Daimler** au Brésil. Présent depuis plus de 25 ans sur le marché brésilien de la carte-essence avec sa solution phare Ticket Car®, Edenred s'est associé au groupe Daimler afin de lancer la carte MercedesServiceCard cobrandée avec Ticket Car®. Le groupe Daimler est un des leaders du marché des véhicules lourds au Brésil avec environ 450 000 camions Mercedes-Benz actuellement en circulation et plus de 30 000 immatriculations nouvelles en 2014.

NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2015

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie le **4 mai 2016**, a approuvé un dividende 2015 d'un montant de 0,84 euro par action au titre de l'exercice 2015, assorti d'une option pour paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 12 mai, s'est clôturée le 3 juin 2016. Cette opération s'est traduite par la création de 2 862 997 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1.24% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 15 juin 2016.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2016, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 233 679 845 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 149 millions d'euros, et a été versé le 15 juin 2016. Cela correspond à 50% du dividende versé automatiquement en numéraire (soit 96 millions d'euros) et 53 millions d'euros versés aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions.

3.2 . CHANGEMENT DE TAUX DU BOLIVAR FUERTE SUR L'EXERCICE 2015

Faits marquants sur l'exercice

En février 2015, le gouvernement vénézuélien amende la loi sur le taux de change mettant en place un nouveau système de change, le SIMADI. La nouvelle loi unifie le système SICAD I et SICAD II, et crée un nouveau système le SIMADI. Le contrôle de change a donc trois taux de change officiels : CADIVI, SICAD et SIMADI. Ce dernier remplace le SICAD II et est destiné à combattre le marché parallèle, en établissant un système de change légal d'offre et de demande ; ce système est ouvert à l'ensemble des entreprises et des particuliers souhaitant obtenir des dollars.

Le premier taux du SIMADI s'élevait à 170 bolivars fuerte pour un dollar US et fluctue tous les jours. Le taux de change officiel reste à 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US sous le système CADIVI. Le taux de change sous le SICAD est fixé au minimum à 12 bolivars fuerte pour un dollar US et fluctue en fonction des enchères, aucune précision officielle n'a été communiquée par les autorités sur la première enchère du SICAD unifié et son fonctionnement.

Le 31 décembre 2015, les taux officiels retenus par le système de change étaient les suivants :

- Le taux dans le cadre du système CADIVI était fixé à 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US ;
- Le taux dans le cadre du système SICAD unifié était fixé à 12 bolivars fuerte pour un dollar US ; aucune communication officielle n'a été publiée.
- Dans le cadre du système SIMADI, les taux de change flottant bolivar fuerte pour un dollar US sont négociés au jour le jour.

Depuis la mise en place du SIMADI, Edenred avait pu obtenir une quantité négligeable de bolivars fuerte à un taux moyen de 196,50 bolivars pour un dollar US.

Position d'Edenred

Le SICAD II n'ayant plus d'existence juridique depuis le 12 février 2015, le Groupe avait choisi d'appliquer les taux du nouveau système SIMADI, soit les taux de change les plus conservateurs.

Le Groupe a ainsi retenu les taux suivants dans les comptes consolidés :



- Taux moyen : moyenne des taux SICAD II du bolivar fuerte par rapport au dollar US jusqu'au 11 février 2015 puis la moyenne des taux du SIMADI depuis la mise en place du système (12 février 2015), converti en EUR ; soit 198,24 bolivars fuerte pour 1 euro.
- Taux de clôture : dernier taux du mois SIMADI du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre converti en EUR; soit 216,32 bolivars fuerte pour 1 euro.

Les impacts sur une base annuelle 2014 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivars vénézuéliens au taux de change retenu sont les suivants pour la conversion des comptes annuels 2015 :



- Volume d'émission : (190) millions d'euros, soit -1,1% ;
- Chiffre d'affaires : (12) millions d'euros, soit -1,2% ;
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (7) millions d'euros, soit -2,2% ;
- Résultat net : (5) millions d'euros, soit -3,4% ;
- Dette nette : +44 millions d'euros.

3.3 . DEVALUATION DU BOLIVAR FUERTE SUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2016

Faits marquants sur l'exercice

Le **10 mars 2016**, le gouvernement vénézuélien annonce la mise en place d'un nouveau système de change. Il décide de fusionner deux systèmes coexistant jusqu'alors, le CADIVI avec un taux de 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et le SICAD I avec un taux de 11,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et de créer un nouveau système appelé DIPRO garantissant un taux fixe de 10 bolivars fuerte pour un dollar US. Ce nouveau système est destiné à rationaliser l'accès au dollar US principalement pour le secteur industriel et les importations ainsi qu'à lutter contre l'inflation.

En remplacement du SIMADI, le gouvernement dévoile également un second système de change, le SIMADI / DICOM, pour les transactions non couvertes par le système de change fixe DIPRO. Le SIMADI / DICOM fluctue en fonction de l'offre et de la demande et le premier taux s'élevait à 206,92 bolivars fuerte pour un dollar US.

Le **30 juin 2016**, les taux officiels retenus par le système de change sont les suivants :

- Le taux dans le cadre du système DIPRO était fixé à 10 bolivars fuerte pour un dollar US ;
- Dans le cadre du système SIMADI / DICOM, les taux de change flottant bolivar fuerte pour un dollar US sont fixés librement par le marché et publié quotidiennement par la Banque centrale sur la base d'une moyenne pondérée des transactions réalisées par les opérateurs agréés.

Position d'Edenred

Le Groupe a ainsi retenu les taux suivants dans les comptes consolidés :



- Taux moyen : moyenne des taux SIMADI / DICOM du VEF par rapport au dollar US entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016 converti en EUR ; soit 372,64 bolivars fuerte pour 1 euro.
- Taux de clôture : dernier taux du mois SIMADI / DICOM du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de juin converti en EUR; soit 696,72 bolivars fuerte pour 1 euro.

Les impacts sur une base semestrielle 2015 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivars vénézuéliens au taux de change retenu sont les suivants pour la conversion des comptes semestriels 2016 :



- Volume d'émission : (39) millions d'euros, soit -0,4% ;
- Chiffre d'affaires : (3) millions d'euros, soit -0,5% ;
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (2) millions d'euros, soit -1,0% ;
- Résultat net : (2) millions d'euros, soit -1,9% ;
- Dette nette : +14 millions d'euros ;
- Différence de conversion en capitaux propres : (7) millions d'euros.

3.4 . FINANCEMENT SCHULDSCHEIN

Le **29 juin 2016**, Edenred a conclu un emprunt de type Schuldschein (placement privé de droit allemand), à taux d'intérêt fixes et variables avec des tranches de maturité à 5 et 7 ans résultant en une maturité moyenne de 6,1 ans.

Cette opération, d'un montant initialement prévu de 125 millions d'euros, a été largement sursouscrite, et portée à 250 millions d'euros (dont les différentes tranches sont présentées en note 6.4) afin de répondre à la forte demande des investisseurs.

Ces fonds ont été levés à des conditions particulièrement favorables avec un coût de financement moyen d'environ 1,2%, et permettent au Groupe d'abaisser le coût moyen de sa dette, tout en en allongeant la maturité moyenne. Ils viennent également diversifier les sources de financement d'Edenred et élargir sa base d'investisseurs.

3.5 . NOMINATION AU COMITE EXECUTIF

Le **1^{er} juillet 2016**, Edenred annonce la nomination d'Arnaud Erulin au poste nouvellement créé de Directeur général Europe du Nord, Europe Centrale, France et Belgique. A ce titre, Arnaud Erulin élargit ses fonctions au sein du Comité exécutif du Groupe dont il était déjà membre en sa qualité précédente de Directeur général Europe Centrale et Scandinavie. Cette nomination répond à la volonté d'organiser les fonctions opérationnelles du Comité exécutif en cinq zones géographiques contre sept auparavant, dans une logique de simplification des modes de fonctionnement et des structures.

La zone Europe du Sud, pilotée par Graziella Gavezotti, s'élargit désormais au Liban et au Maroc, outre l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal et la Turquie.

Au sein du Comité exécutif d'Edenred, les responsabilités opérationnelles sont désormais organisées en cinq zones géographiques :

- Amérique hispanique et du Nord - Directeur général : Diego Frutos
- Asie-Pacifique et Moyen-Orient - Directeur général : Laurent Pellet
- Brésil - Directeur général : Gilles Coccoli
- Europe du Nord, Europe Centrale, France et Belgique - Directeur général : Arnaud Erulin
- Europe du Sud - Directeur général : Graziella Gavezotti

3.6 . EVENEMENTS POST CLOTURE

Renégociation de la ligne de crédit revolving

Le **21 juillet 2016**, Edenred a signé un amendement et une extension de son crédit revolving de 700 millions d'euros auprès d'un pool de 14 banques. L'opération permet au groupe de bénéficier de conditions de financement sensiblement plus favorables, lesquelles reflètent la confiance du marché à l'égard du Groupe et de sa solidité financière. La nouvelle maturité du crédit, d'une durée totale de 5 ans, se trouve prolongée à échéance juillet 2021 et permet ainsi d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe. L'amendement introduit par ailleurs deux options d'extension d'une année de la maturité, exerçables sur demande d'Edenred et à la discrétion de chaque prêteur.

NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . SECTEURS OPERATIONNELS

Présentation condensée des données financières

1^{er} Semestre 2016



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Elimi- nations	Jun 2016
VOLUME D'EMISSION	1 573	2 989	4 124	393	-	-	9 079
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	65	149	187	19	-	-	420
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	27	19	10	18	-	-	74
Chiffre d'affaires financier	5	9	16	2	-	-	32
Chiffre d'affaires externe au Groupe	97	177	213	39	-	-	526
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	4	-	-	-	(4)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	97	181	213	39	-	(4)	526
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS	17	58	87	6	(7)	-	161

1^{er} Semestre 2015



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Elimi- nations	Jun 2015
VOLUME D'EMISSION	1 431	2 741	4 558	380	-	-	9 110
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	61	139	209	19	-	-	428
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	26	19	13	17	-	-	75
Chiffre d'affaires financier	7	9	18	2	-	-	36
Chiffre d'affaires externe au Groupe	94	167	240	38	-	-	539
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	2	-	-	-	(2)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	94	169	240	38	-	(2)	539
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS	18	46	105	5	(9)	-	165

Analyse des variations du volume d'émission, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.



Les variations entre le 1^{er} semestre 2016 et le 1^{er} semestre 2015 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

Δ Juin 2016 / Juin 2015										
(en millions d'euros)	Juin 2016	Juin 2015	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
VOLUME D'EMISSION	9 079	9 110	+761	+8,4%	+261	+2,9%	(1 053)	(11,6)%	(31)	(0,3)%
CA avec volume d'émission	420	428	+29	+6,8%	+13	+3,1%	(50)	(11,6)%	(8)	(1,7)%
CA sans volume d'émission	74	75	+4	+5,8%	(1)	(1,3)%	(4)	(5,8)%	(1)	(1,3)%
CA financier - Float libre	29	31	+2	+3,7%	+0	+0,9%	(4)	(13,8)%	(2)	(9,2)%
CA financier - Fonds réservés	3	5	(2)	(33,1)%	-	+0,0%	-	+0,0%	(2)	(33,1)%
Chiffre d'affaires financier	32	36	(0)	(1,6)%	+0	+0,8%	(4)	(11,8)%	(4)	(12,6)%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	526	539	+33	+6,1%	+12	+2,3%	(58)	(10,8)%	(13)	(2,4)%
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	161	165	+21	+13,0%	+3	+1,5%	(28)	(16,7)%	(4)	(2,2)%

Présentation des secteurs opérationnels par indicateur

Variation du volume d'émission



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Volume d'émission 2016	1 573	2 989	4 124	393	-	9 079
Volume d'émission 2015	1 431	2 741	4 558	380	-	9 110
Variation	+142	+248	(434)	+13	-	(31)
% de variation en publié	+9,9%	+9,0%	(9,5)%	+3,5%	-	(0,3)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+74	+273	+370	+44	-	+761
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+5,2%	+9,9%	+8,1%	+11,6%	+0,0%	+8,4%

Variation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires total



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2016	97	177	213	39	-	526
Chiffre d'affaires externe 2015	94	167	240	38	-	539
Variation	+3	+10	(27)	+1	-	(13)
% de variation en publié	+2,9%	+6,0%	(11,1)%	+2,5%	-	(2,4)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+2	+12	+15	+4	-	+33
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+1,4%	+7,3%	+6,5%	+9,9%	-	+6,1%

Chiffre d'affaires avec volume d'émission



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2016	65	149	187	19	-	420
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2015	61	139	209	19	-	428
Variation	+4	+10	(22)	(0)	-	(8)
% de variation en publié	+6,1%	+7,8%	(10,4)%	(0,3)%	-	(1,7)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3	+11	+13	+2	-	+29
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3,7%	+8,5%	+6,4%	+8,2%	-	+6,8%

Chiffre d'affaires financier



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2016	5	9	16	2	-	32
Chiffre d'affaires financier 2015	7	9	18	2	-	36
Variation	(2)	(0)	(2)	-	-	(4)
% de variation en publié	(23,7)%	(10,3)%	(11,2)%	+3,8%	-	(12,6)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(2)	(0)	+2	+0	-	(0)
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(23,7)%	(9,0)%	+9,8%	+14,3%	-	(1,6)%

Variation du résultat d'exploitation courant



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Résultat d'exploitation courant 2016	17	58	87	6	(7)	161
Résultat d'exploitation courant 2015	18	46	105	5	(9)	165
Variation	(1)	+12	(18)	+1	+2	(4)
% de variation en publié	(5,2)%	+24,2%	(16,1)%	+9,0%	(26,6)%	(2,2)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(1)	+12	+10	+1	(1)	+21
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(6,2)%	+25,5%	+10,6%	+10,2%	+9,5%	+13,0%

4.2 . CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)	Jun 2016	Jun 2015
Coûts de personnel	(162)	(169)
Coûts des ventes	(64)	(67)
Taxes d'exploitation	(16)	(16)
Loyers	(10)	(11)
Autres charges d'exploitation	(86)	(88)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	(338)	(351)

(1) Au 30 juin 2016 les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 28 millions d'euros par l'effet change et (6) millions d'euros d'effet de périmètre, en comparaison avec la période close au 30 juin 2015.

4.3 . VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser



(en millions d'euros)	Jun 2016	Décembre 2015	Jun 2015	Variation Jun 2016/Décembre 2015
Stocks (nets)	16	19	16	(3)
Clients (nets)	1 140	973	966	167
Autres tiers actifs (nets)	324	272	312	52
BFR Actif	1 480	1 264	1 294	216
Fournisseurs	136	82	62	54
Autres tiers passifs	157	172	174	(15)
Fonds à rembourser	3 585	3 564	3 341	21
BFR Passif	3 878	3 818	3 577	60
BFR NET NEGATIF	2 398	2 554	2 283	(156)
Dettes d'IS	3	13	17	(10)
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	2 401	2 567	2 300	(166)

Les autres tiers actifs et passifs sont détaillés dans les notes annexes aux comptes consolidés de décembre 2015 et correspondent notamment aux créances fiscales et sociales, aux charges constatées d'avance, aux dettes fiscales et sociales, aux produits constatés d'avance, ainsi qu'aux fonds reçus non chargés liés à l'activité dématérialisée spécifique à l'activité du groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2016
BFR net de début de période	2 554
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(172)
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	49
Éléments de BFR inclus dans les cessions	(0)
Dépréciations	4
Différence de conversion	(20)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(17)
Variation nette de BFR	(156)
BFR NET DE FIN DE PERIODE	2 398

(1) Cf. tableau de financement 1.4

Variation des fonds réservés

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (616 millions d'euros), au Royaume-Uni (178 millions d'euros), en Roumanie (37 millions d'euros), aux États-Unis (24 millions) et en Inde (13 millions).



<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015	Variation Juin 2016/Décembre 2015
Fonds réservés	897	858	809	39

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2016
Fonds réservés de début de période	(858)
Variation de la période en données comparables (1)	(57)
Autres variations	(3)
Différence de conversion	21
Variation nette des Fonds réservés	(39)
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	(897)

(1) Cf. tableau de financement 1.4

NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . GOODWILLS



(en millions d'euros)	Jun 2016	Décembre 2015	Jun 2015
Valeurs brutes	1 000	734	772
Amortissements cumulés et dépréciations	(158)	(159)	(157)
TOTAL EN VALEUR NETTE	842	575	615

(en millions d'euros)	Jun 2016	Décembre 2015	Jun 2015
Brésil (y compris Repom et Embratec)	405	131	165
France (Ticket Cadeaux)	91	91	91
France Prow ebCE	49	49	48
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies)	47	53	54
Mexique	46	49	54
Italie	46	46	46
Roumanie	32	32	32
Japon	21	19	18
Finlande	19	19	19
Suède	19	19	19
Etats-Unis	14	15	14
République Tchèque	12	12	12
Dubaï	9	9	9
Portugal	6	6	6
Colombie	5	5	7
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	21	20	21
TOTAL EN VALEUR NETTE	842	575	615

La variation des goodwills nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Jun 2016	Décembre 2015	Jun 2015
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	575	570	570
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre *	223	49	48
. Brésil (Acquisition Embratec)	221	-	-
. Brésil (Acquisition Ecardes)	1	-	-
. France (Intégration LCCC)	1	-	-
. France (Acquisition Prow ebCE)	-	49	48
. Autres acquisitions	-	-	-
Cessions de l'exercice	-	-	-
Dépréciations	-	(2)	-
Différence de conversion	44	(42)	(3)
Valorisations / actualisations PUT et autres	-	(0)	0
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	842	575	615

* Cf. Note 2 pour plus d'informations

5.2 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2016	Décembre 2015	Jun 2015
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	182	160	160
Entrées de périmètre (*)	131	26	26
Immobilisations générées en interne	17	40	15
Acquisitions	-	-	-
Dotations aux amortissements	(20)	(32)	(16)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(0)	(1)	-
Cessions	-	(0)	-
Différence de conversion	31	(11)	(1)
Reclassements	0	-	1
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	341	182	185

(*) dont 100 millions d'euros en liste clients, 29 millions d'euros en licences et logiciels et 2 millions d'euros d'immobilisations en cours.

NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RESULTAT FINANCIER



(en millions d'euros)

	Jun 2016	Jun 2015
Coût de l'endettement brut	(22)	(21)
Effet des instruments de couverture	7	4
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	0	(0)
Coût de l'endettement net	(15)	(17)
Gains (Pertes) sur écarts de change	(0)	1
Autres produits et charges financiers	(8)	(5)
RESULTAT FINANCIER	(23)	(21)

6.2 . ACTIFS FINANCIERS COURANTS



(en millions d'euros)

	Jun 2016			Décembre 2015			Jun 2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	4	-	4	4	(1)	3	3	-	3
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	52	-	52	37	-	37	47	-	47
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	56	-	56	41	(1)	40	50	-	50

6.3. TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>									
Disponibilités	203	-	203	174	-	174	186	-	186
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	142	-	142	272	-	272	141	-	141
SICAV et FCP à moins de 3 mois	7	-	7	21	-	21	8	-	8
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	352	-	352	467	-	467	335	-	335
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	518	(4)	514	476	(3)	473	484	(3)	481
Obligations et titres de créances négociables	3	-	3	2	-	2	1	-	1
SICAV et FCP à plus de 3 mois	1	-	1	3	-	3	-	-	-
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	522	(4)	518	481	(3)	478	485	(3)	482
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	874	(4)	870	948	(3)	945	820	(3)	817

Les autres placements de trésorerie sont composés à hauteur de 12 millions d'euros par des placements libellés en bolivar fuerte vénézuélien (au taux de change de clôture 627,56 bolivars fuerte pour 1 dollar US) dont 11 millions d'euros ont pour contrepartie au passif le fonds de roulement structurel des entités vénézuéliennes.

6.4. DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
Emprunts non bancaires	1 748	-	1 748	1 476	-	1 476	1 465	-	1 465
Emprunts bancaires	140	2	142	-	2	2	1	3	4
DETTES FINANCIERES	1 888	2	1 890	1 476	2	1 478	1 466	3	1 469
CONCOURS BANCAIRES	-	40	40	-	61	61	-	154	154
Dépôts et cautionnements	-	13	13	9	3	12	10	4	14
Engagements d'achat	30	3	33	26	1	27	31	2	33
Instruments dérivés	-	30	30	-	30	30	-	23	23
Autres	3	9	12	3	11	14	2	13	15
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	33	55	88	38	45	83	43	42	85
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 921	97	2 018	1 514	108	1 622	1 509	199	1 708

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

1) Emprunts non bancaires

a. Emprunts obligataires

Au 30 juin 2016, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 1 485 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
30/10/2013	250	2,625%	7 ans 30/10/2020
23/05/2012	225	3,750%	10 ans 23/05/2022
06/10/2010	510	3,625%	7 ans 06/10/2017
Encours brut emprunts obligataires	1 485		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait également à 1 485 millions d'euros au 31 décembre 2015.

b. Autres emprunts non bancaires

Au 30 juin 2016, le placement privé de 250 millions d'euros en financement *Schuldschein* (cf Note 3.4) présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total se répartissant comme suit :

Taux		Montant en M€	Maturité en années	Échéance
Fixe	1,05%	45	5	29/06/2021
Variable	Euribor 6 mois* + 105 bp	68	5	29/06/2021
Fixe	1,47%	32	7	29/06/2023
Variable	Euribor 6 mois* + 130 bp	105	7	29/06/2023
Total de l'emprunt <i>Schuldschein</i>		250		

* : Euribor 6 mois floor à 0%

2) Emprunts bancaires



Une nouvelle dette en reais brésiliens (BRL) pour financer les besoins généraux d'activité a été mise en place pour un total de 500 millions de reais (140 millions équivalent euros au taux de change de clôture du 30 juin 2016), dont 250 millions à échéance juin 2018 et 250 millions à échéance mai 2019.

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 142 millions au 30 juin 2016, dont 2 millions en euros et 500 millions en reais brésiliens (140 millions équivalent euros).

3) Lignes de crédit

Au 30 juin 2016, Edenred disposait de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance fin juin 2019. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

Analyse par échéance – Valeurs comptables



a. Au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Au-delà de Juin 2022	Juin 2016
Dettes et autres passifs financiers	97	595	89	5	370	862	2 018
Total	97	595	89	5	370	862	2 018



b. Au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2019	Déc 2020	2021 et au- delà	Déc 2015
Dettes et autres passifs financiers	108	535	15	5	261	698	1 622
Total	108	535	15	5	261	698	1 622



c. Au 30 juin 2015

(en millions d'euros)	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Au-delà de Juin 2021	Juin 2015
Dettes et autres passifs financiers	201	13	524	18	1	951	1 708
Total	201	13	524	18	1	951	1 708

6.5 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



(en millions d'euros)	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015
Dettes financières non courantes	1 888	1 476	1 466
Autres passifs financiers non courants	33	38	43
Dettes financières courantes	2	2	3
Autres passifs financiers courants	55	45	42
Concours bancaires	40	61	154
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 018	1 622	1 708
Actifs financiers courants	(56)	(40)	(50)
Autres placements de trésorerie	(518)	(478)	(482)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(352)	(467)	(335)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(926)	(985)	(867)
DETTE NETTE	1 092	637	841




(en millions d'euros)	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015
Dette nette début de période	637	268	268
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	412	169	159
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(5)	(8)	(3)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(40)	187	183
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	94	(9)	218
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	(6)	30	16
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	455	369	573
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	1 092	637	841

6.6 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :




(en millions d'euros)	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	1 716	3,42%	91%	1 476	2,73%	100%	1 467	2,74%	100%
Dettes à taux variable	174	1,24%	9%	2	9,08%	0%	2	5,03%	0%
DETTES FINANCIERES	1 890	3,22%	100%	1 478	2,74%	100%	1 469	2,74%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,750%, 2,625% et 1,375%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	598	2,97%	32%	442	1,95%	30%	464	2,01%	32%
Dettes à taux variable	1 292	2,39%	68%	1 037	1,96%	70%	1 005	2,06%	68%
DETTES FINANCIERES	1 890	2,58%	100%	1 478	1,96%	100%	1 469	2,05%	100%

Les opérations de couverture de taux d'intérêts sont constituées principalement d'instruments dérivés (environ une cinquantaine d'opération) sous forme de swaps de « variabilisation » du taux fixe en taux variable de dette émise à taux fixe dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- dette obligataire en Euro : notionnel de 1 030 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 1 485 millions d'euros et une juste valeur de 43,4 millions d'euros représentant un actif financier ;


- dette bancaire en BRL : notionnel de 250 millions de reais brésiliens pour une dette sous-jacente de 500 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 4,7 millions de reais brésiliens représentant un actif financier

Il s'agit donc de swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable. La classification IFRS de ces dérivés de « variabilisation » est Fair Value Hedge selon la norme IAS 32-39. Ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture.

Risque de change : Analyse par devise

Avant couverture


Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 748	2,50%	92%	1 476	2,73%	100%	1 467	2,74%	100%
Autres devises	142	12,08%	8%	2	9,21%	0%	2	6,79%	0%
DETTES FINANCIERES	1 890	3,22%	100%	1 478	2,74%	100%	1 469	2,74%	100%

Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :


 (en millions d'euros)	Juin 2016			Décembre 2015			Juin 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 742	1,71%	92%	1 470	1,93%	99%	1 461	2,02%	100%
Autres devises	148	12,79%	8%	8	6,91%	1%	7	6,56%	0%
DETTES FINANCIERES	1 890	2,58%	100%	1 478	1,96%	100%	1 469	2,05%	100%

Les opérations de couverture de taux de change sont constituées principalement par des instruments dérivés de couverture en devises des dettes/ prêts intragroupes sous forme de swaps avec les principales caractéristiques suivantes :

- actifs financiers : notionnel de 21 millions d'euros et juste valeur de 2 millions d'euros (dont principalement JPY pour 18 millions d'euros de notionnel et juste valeur de 2 millions d'euros)
- passifs financiers : notionnel 313 millions d'euros et juste valeur de 24 millions d'euros (dont principalement GBP, MXN et CZK pour 286 millions d'euros de notionnel et juste valeur de 24 millions d'euros)

Ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture pour des opérations intragroupes.

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX NORMATIF D'IMPOT

 Edenred a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE.

Au 30 juin 2016, le taux normatif d'impôt s'établit à 36,3%, il ne tient pas compte de l'impact des charges et produits non récurrents, ni de la taxe sur dividendes, ni des éléments atypiques. Il s'élevait à 34,9% au premier semestre de l'exercice précédent.

NOTE 8 : RESULTAT PAR ACTION

Résultat net – Part du Groupe par action



Au 30 juin 2016, le capital social est composé de 233 679 845 actions.

Au 30 juin 2016, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Jun 2016	Jun 2015
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	233 679 845	231 816 848
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	227 808 792	226 623 633
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	2 862 997	2 005 302
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	501 513	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	2 400	-
Nombre d'actions annulées	(503 913)	-
Actions du capital social hors actions propres	2 862 997	2 005 302
Actions propres non liées au contrat de liquidité	715 353	222 554
Actions propres liées au contrat de liquidité	34 348	(92 000)
Actions propres	749 701	130 554
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	231 421 490	228 759 489
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(2 595 574)	(1 761 564)
Actions propres - Effet prorata temporis	(215 626)	(26 483)
Effet prorata temporis	(2 811 200)	(1 788 047)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE	228 610 290	226 971 442

Par ailleurs, 2 142 218 options de souscription d'actions et 4 062 406 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2010 à 2016. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 237 626 114 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016 pour les Plans 1, 2,3, 4, 5, 6 et 7 (16,64 euros) et,
- entre le 4 mai 2016 et le 30 juin 2016 pour le Plan 8 (16,76 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 30 juin 2016 est de 232 571 379.



	Jun 2016	Jun 2015
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	71	82
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	231 084	229 055
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(2 474)	(2 084)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	228 610	226 971
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	0,31	0,36
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	1 092	1 579
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 869	2 883
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	232 571	231 433
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	0,31	0,35

Résultat courant après impôt



Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents, auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.



Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Jun 2016	Jun 2015
Résultat net de l'ensemble consolidé (en millions d'euros)	75	84
Retraitement des charges et produits non récurrents et de l'impôt rattaché (en millions d'euros)	17	9
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(4)	(2)
Résultat courant après impôt - Part du Groupe (en millions d'euros)	88	91
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	228 610	226 971
RESULTAT COURANT APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)	0,39	0,40

NOTE 9 : AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Plans d'actions sous conditions de performance

Principales caractéristiques

Le Conseil d'Administration du 4 mai 2016 a procédé à l'attribution conditionnelle de 990 080 actions de performance.

Les 990 080 actions initialement attribuées dans le cadre de ce plan d'une durée de trois ans sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018, avant de devenir des actions définitivement acquises au 4 mai 2019.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Elle pourra atteindre jusqu'à 150% de l'attribution relative à la dite condition sans dépasser 100% de l'acquisition initiale.

Les actions de performance sont attribuées définitivement prorata temporis à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression en données comparables :

- ✓ du Volume d'Emission ;
- ✓ de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (*FFO*) ;

(ii) un objectif sur condition de marché, à hauteur de 25 %, lié :

- ✓ au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR SBF120.

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition



Sur la base de ces hypothèses la juste valeur s'élève à 15,04 € par rapport à un cours de l'action de 16,995 € à la date de l'octroi.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre de ce plan s'élève à 0,6 million d'euros au 30 juin 2016.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS

Les charges et produits non récurrents se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Jun 2016	Jun 2015
Variation de la provision pour restructuration	(6)	3
Coûts de restructuration et de réorganisation	(3)	(5)
Charges de restructuration	(9)	(2)
Dépréciations de goodwill	-	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-
Autres plus ou moins-values	(0)	2
Recyclage des écarts de conversion	-	-
Provisions	(1)	(1)
Gains / (pertes) non récurrents	(8)	(7)
Autres produits et charges non récurrents	(9)	(6)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(18)	(8)

Les autres produits et charges non récurrents sont constitués des éléments suivants :

- En juin 2016, principalement des honoraires d'acquisition pour (4) millions d'euros et des honoraires engagés dans le cadre de la transformation stratégique du Groupe Edenred pour (2) millions d'euros ;
- En juin 2015, principalement des honoraires d'acquisition pour (4) millions d'euros.

10.2 . PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Jun 2016
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	24	(0)	2	(1)	(1)	(0)	-	24
- Provisions pour litiges et autres*	10	-	2	(0)	(0)	1	0	13
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	34	(0)	4	(1)	(1)	1	0	37

*Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Jun 2016
- Provisions pour litiges fiscaux	1	-	0	-	-	0	0	1
- Provisions pour restructurations	1	-	6	(0)	(0)	(0)	-	7
- Provisions pour litiges et autres	20	-	8	(1)	(1)	0	(1)	25
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	22	-	14	(1)	(1)	0	(1)	33

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3)

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :



(en millions d'euros)	Jun 2016	Jun 2015
Résultat d'exploitation courant	(8)	(1)
Résultat financier	(0)	-
Provisions sur actifs et restructuration	(6)	3
Provision pour impôts	-	3
TOTAL	(14)	5

10.3 . LITIGES

Contentieux fiscal France

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la Société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la Société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la Société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La Société a ainsi obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi. La Société a par ailleurs décidé de former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre la décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

L'instruction est en cours.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac et Conforama)

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010. Le montant de l'ensemble des astreintes s'élève à 11,7 millions d'euros.

À ce jour, la procédure suit son cours, en attente de la décision sur le fond.

Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 11,7 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos. Accentiv' Kadéos a formé appel de la décision (contredit). Après une décision de la Cour d'appel à l'encontre de laquelle PPR et Conforama se sont pourvus en cassation, la Cour de cassation, par arrêt en date du 12 février 2014, a rejeté leur pourvoi et renvoyé les parties devant le Tribunal de commerce de Paris.

Parallèlement, fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, Kering (anciennement PPR qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama avaient introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale. Chaque partie avait désigné son arbitre.

Compte tenu de l'arrêt de la Cour de cassation du 12 février 2014, le tribunal arbitral a prononcé une sentence en date du 15 avril 2014 déclarant son incompétence à statuer sur le litige qui lui était soumis. La procédure arbitrale est désormais clôturée.

Les parties ont en conséquence été renvoyées devant le Tribunal de commerce de Paris en vue de statuer sur le fond de ce litige. Le Tribunal a prononcé son jugement le 14 mars 2016 et a condamné Kering au paiement des astreintes déjà versées, soit 11,7 millions d'euros, ainsi qu'à verser 6,6 millions d'euros supplémentaires à Edenred au titre de son préjudice et enfin, le Tribunal de commerce a condamné Kering à verser cent mille euros à Edenred en compensation de la procédure intentée par Kering jugée abusive. Kering a fait savoir qu'il ferait appel de cette décision.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les indemnités encaissées à hauteur de 11,7 millions d'euros ainsi que les 6,6 millions d'euros supplémentaires ont été comptabilisées en résultat et provisionnées dans l'attente d'une décision définitive insusceptible de recours.

Edenred estimant les demandes de Kering infondées, aucune provision pour risques n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la Société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant dématérialisés, dont Edenred France. L'instruction est actuellement en cours par l'Autorité de la Concurrence dont le collège s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Une première décision de l'Autorité devrait intervenir au cours du second semestre 2016, qui tranchera notamment sur la demande de mesures conservatoires formulée par le plaignant.

Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, au cours de laquelle Edenred a pu exprimer ses demandes, démontrer leur bienfondé, répondre à l'ensemble des questions des arbitres et interroger les témoins présentés par l'Etat hongrois. La sentence devrait être rendue au cours du deuxième semestre 2016.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 55,4 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2015.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 198,5 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2015. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Munich Re.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 198,4 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2015.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions

administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime que le contentieux a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Contentieux Concurrence Slovaquie

Suite à une investigation lancée par les autorités de la concurrence slovaques en août 2014 auprès des cinq émetteurs de titres slovaques, l'Autorité de la concurrence slovaque a signifié à Edenred une amende de 850k euros. L'ensemble des autres émetteurs se sont vu notifier des décisions similaires. Conformément à la procédure en droit de la concurrence slovaque, Edenred a fait appel de cette décision, devant les juridictions administratives d'une part et la cour Suprême d'autre part, contestant notamment la régularité de la procédure d'investigation des autorités de la concurrence. Une première décision est attendue au deuxième semestre 2016. Le montant de l'amende a été comptabilisé dans les comptes de l'entité slovaque.

NOTE 11 : ACTUALITE NORMATIVE

11.1 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 :

Norme	Nom	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IAS 1	Amendements à IAS 1 « Initiative informations à fournir »	L'amendement est destiné à clarifier les dispositions de la note sur le concept de matérialité et l'application du jugement professionnel.	Le Groupe a tenu compte des clarifications dans le cadre de son projet de refonte des notes annexes.
IAS 16 & IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	L'amendement précise que l'utilisation d'un plan d'amortissement fondé sur les revenus n'est pas appropriée	Non applicable à Edenred
IAS 16 & IAS 41	« Agriculture : actifs biologiques producteurs »	Ces amendements modifient l'information financière pour les plantes productrices, telles que la vigne, les hévéas et les palmiers à huile.	Non applicable à Edenred
IAS 19	"Contribution des employés"	L'amendement s'applique aux contributions des membres du personnel à des régimes à prestations définies.	Les pratiques du Groupe sont en accord avec le traitement préconisé
IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes	Ces amendements viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.	Pas d'impact significatif identifié
IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	L'amendement permet aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence telle que décrite dans l'IAS28 pour comptabiliser dans leurs états financiers individuels, leurs participation dans les filiales.	Pas d'impact significatif identifié
Améliorations annuelles IFRS	Cycle 2010 - 2012	Six normes sont concernées : 1) IFRS 2 " Paiement fondé sur des actions" 2) IFRS 3 "Regroupement d'entreprises" 3) IFRS 8 " Secteurs opérationnels " 4) IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur" 5) IAS 16 "Immobilisations corporelles" and IAS 38 "Immobilisations incorporelles" 6) IAS 24 " Informations relatives aux parties liées "	Pas d'impact significatif identifié
Améliorations annuelles IFRS	Cycle 2012 - 2014	Quatre normes sont concernées : 1) IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente e" 2) IFRS 7 "Instruments financiers – informations à fournir" 3) IAS 19 "Avantages aux personnel" 4) IAS 34 "Information financière intermédiaire "	Pas d'impact significatif identifié

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées.

11.2 . AUTRES TEXTES PUBLIES PAR L'IASB MAIS NON APPROUVES PAR L'UNION EUROPEENNE

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Il est notamment ainsi pour les textes suivants :

Norme	Type	Nom	Date d'application UE	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 9	Nouvelle norme	Instruments financiers – Classement et évaluation	01/01/2018	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu.
IFRS 14	Nouvelle norme	Regulatory deferral accounts	NA**	IFRS 14 a pour objectif d'améliorer la comparabilité de l'information financière pour les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés.	Le Groupe n'est pas dans le champ d'application IFRS 14, puisqu'il adopte déjà les IFRS.
IFRS 15	Nouvelle norme	Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	01/01/2018	IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients.	Le Groupe a entamé l'analyse de la norme afin de définir un plan d'actions capable de répondre aux exigences et aux enjeux. A date, les impacts ne sont pas encore identifiés.
IFRS 16	Nouvelle norme	Contrats de location	01/01/2019	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	La norme et les impacts potentiels sont en cours d'analyse.
IFRS 10 & IAS 28	Amendement	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	Reportée	L'amendement permet de réduire les discordances entre les deux normes. Désormais l'intégralité de la plus-value se comptabilise uniquement si les actifs cédés ou apportés répondent à la définition d'un business au sens de l'IFRS 3R.	Non applicable au groupe
IFRS 10, IFRS 12 and IAS 28	Amendement	Entités d'investissement: application de l'exemption de consolidation	01/01/2016*	L'amendement vient clarifier certains points soulevés concernant le contexte d'application de l'exemption de consolidation pour les entités d'investissement.	Non applicable au groupe
IAS 7 ***	Amendement	"Initiative concernant les informations à fournir"	01/01/2017	L'amendement stipule que les variations de la dette liée aux activités de financement doit être décomposée des autres variations, qu'elles soient liées à des flux de trésorerie ou non.	Le tableau de flux de trésorerie d'Edenred présente une rubrique "Activités de financement"
IAS 12***	Amendement	"Comptabilisation des impôts différés actifs au titre de pertes latentes"	01/01/2017	L'amendement vient apporter des clarifications sur la façon d'apprécier l'existence de profits taxables futures.	L'amendement et les impacts potentiels sont en cours d'analyse

* En attente d'approbation par l'UE

** L'UE considère cette norme comme transitoire et a décidé de ne pas enclencher le processus d'approbation

*** Applicable par anticipation